

Comprendre un texte sur les principes de la République (B2)

FICHE ENSEIGNANT

Niveau : B2 · **Épreuve :** CE · **Durée :** 60-75 min

Objectif : Comprendre un texte informatif sur les principes de la République, repérer l'idée principale et les arguments, et les reformuler avec ses propres mots.

Objectifs et compétences

- Repérer le thème, l'idée principale et les idées secondaires d'un texte
- Comprendre le vocabulaire des institutions et des principes
- Répondre à des questions de compréhension, y compris par inférence
- Reformuler un passage avec ses propres mots

Prérequis et lexique

Prérequis : fiches B1 « Les symboles et institutions », « Les valeurs de la République ».

Vocabulaire : la devise, un principe, la laïcité, la liberté de conscience, l'égalité devant la loi, la fraternité, indivisible, démocratique, social, une croyance, la Constitution, la neutralité, un service public.

Sources officielles à consulter : vie-publique.fr (section « Institutions »), legifrance.gouv.fr (texte de la Constitution du 4 octobre 1958, article 1er), service-public.fr. Le texte ci-dessous est une présentation simplifiée écrite par nos soins ; pour une citation exacte, lisez l'article de la Constitution.

Déroulé pédagogique

Étape 1 (10 min). Demandez : « Quels mots pensez-vous trouver dans un texte sur la République française ? »
Listez au tableau.

Étape 2 (10 min). Lecture silencieuse du texte (3 minutes), puis première question orale : « De quoi parle ce texte ? »

Étape 3 (15 min). Exercice 1 (vrai ou faux) en binômes, avec justification par une phrase du texte.

Étape 4 (15 min). Exercice 2 (questions) individuel. Correction collective.

Étape 5 (10 min). Exercice 3 : reformulation orale d'un passage.

Étape 6 (5 min). Bilan : trois mots nouveaux à retenir.

Comprendre un texte sur les principes de la République (B2)

FICHE APPRENANT

À photocopier pour les apprenants.

Nom : _____ Date : _____

Le texte

Les principes de la République

La devise de la France est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle figure sur les bâtiments publics et sur les documents officiels. Ces trois mots résument l'idée que chaque personne est libre, que tous les citoyens ont les mêmes droits devant la loi, et que les membres de la société se doivent solidarité.

Selon la Constitution de 1958, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. « Indivisible » signifie que le pays forme un seul ensemble, avec les mêmes lois pour tous. « Démocratique » signifie que les citoyens choisissent leurs représentants par le vote.

La laïcité est souvent mal comprise. Elle repose sur la loi de 1905, qui sépare les Églises et l'État. Elle garantit la liberté de croire ou de ne pas croire, et elle impose à l'État et aux services publics d'être neutres. Chaque personne peut donc pratiquer la religion de son choix, mais les agents du service public ne manifestent pas leurs convictions dans leur fonction.

Enfin, l'égalité ne signifie pas que tout le monde est identique. Elle signifie que la loi s'applique de la même façon à chacun, sans distinction d'origine ou de religion.

Exercice 1 : vrai ou faux ? Justifiez avec le texte.

1. La devise de la France contient quatre mots.
2. « Indivisible » signifie que les lois sont les mêmes pour tous.
3. La laïcité interdit de croire en une religion.
4. Les agents du service public doivent rester neutres.
5. L'égalité signifie que tout le monde est identique.

Exercice 2 : questions

1. Où voit-on la devise de la France ?
2. Que signifie « démocratique » dans ce texte ?
3. Que garantit la laïcité aux citoyens ?
4. Pourquoi l'auteur dit-il que la laïcité est « souvent mal comprise » ?

Exercice 3 : reformulez

Expliquez avec vos mots la phrase : « Elle signifie que la loi s'applique de la même façon à chacun. »

Corrigé

ENSEIGNANT

Exercice 1 : 1. Faux (trois mots) ; 2. Vrai (« avec les mêmes lois pour tous ») ; 3. Faux (elle garantit la liberté de croire ou de ne pas croire) ; 4. Vrai ; 5. Faux (« l'égalité ne signifie pas que tout le monde est identique »).

Exercice 2 :

1. Sur les bâtiments publics et les documents officiels.
2. Que les citoyens choisissent leurs représentants par le vote.
3. La liberté de croire ou de ne pas croire (liberté de conscience), donc de pratiquer la religion de son choix.
4. Inférence : parce que beaucoup de personnes pensent qu'elle interdit les religions, alors qu'elle protège la liberté de croyance et impose la neutralité à l'État.

Exercice 3 (exemple) : « Les règles sont les mêmes pour tout le monde ; personne n'est favorisé ou défavorisé à cause de son origine ou de sa religion. »

Pour l'enseignant : ne pas ajouter de règles non citées dans les sources officielles ; renvoyer vers vie-publique.fr pour les compléments. Accepter toute réponse juste exprimée avec d'autres mots.



Support libre pour la classe. Vous pouvez imprimer, photocopier et distribuer ce document à vos apprenants. Merci de conserver la mention « france-naturalisation.net/fle ». Il ne peut pas être revendu.

Ressources en ligne : audio, dialogues et nouvelles fiches sur france-naturalisation.net/fle/b2-comprendre-un-texte-sur-les-principes-de-la-republique. Pour recevoir les nouveaux supports, inscrivez-vous sur france-naturalisation.net/fle.